

## **Face à la crise énergétique, produire de l'énergie sur notre territoire.**

La guerre d'Ukraine a révélé notre dépendance à l'égard de la Russie et de ses énergies fossiles (gaz, pétrole) dont la consommation, productrice de gaz à effets de serre, provoque le réchauffement climatique. Se passer de cette dépendance a provoqué une flambée des prix déstabilisatrice mais, paradoxalement, cette crise nous a permis de nous rapprocher de nos objectifs climatiques en donnant un coup d'accélérateur aux énergies renouvelables. Aujourd'hui, la clé pour sécuriser notre indépendance énergétique est de mettre en place une transition énergétique qui s'appuie sur la sobriété, sur l'efficacité énergétique et sur les énergies renouvelables faciles à produire territorialement. C'est possible : en Europe, la production d'énergies solaires et éoliennes a augmenté de 40 % en 2022. L'énergie la moins chère actuellement est l'énergie solaire (1,5 centimes le kWh), son prix a été divisé par 30 depuis 20 ans et le rendement de ses cellules est passé de 6 % dans les années cinquante à 30 % aujourd'hui.

Alors, comment notre collectivité s'inscrit-elle dans l'objectif de la France qui est d'atteindre 40 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici 2030 (contre 20 % actuellement) ? Quels projets sont réellement engagés pour produire localement de l'électricité, de la chaleur, du froid, du gaz, du carburant, du combustible ?

Pour l'instant, seul un projet préparé sous l'ancienne mandature a abouti : la station hydrogène qui fournit l'énergie de 5 bus de ville. L'installation de panneaux photovoltaïques avec l'entreprise Total Énergie et l'extension de la centrale biomasse prennent du retard. Crescent Marault nous promet « le premier quartier en Europe autonome à 100 % en énergie » sur le quartier Batardeau-Montardouins. En réalité, ce type de quartier existe déjà, mais à Grenoble ! Nous sommes sceptiques sur ce projet coûteux qu'avait déjà annoncé son prédécesseur.

Il faut envisager la production d'énergies renouvelables sur l'ensemble de l'agglomération auxerroise, et pour cela travailler à l'échelle de chaque commune, chaque quartier, chaque habitation et accompagner les citoyens. Pour le solaire, une carte de l'orientation des toitures existe. Il faut privilégier les panneaux photovoltaïques sur les toits de bâtiments publics : écoles, gymnases, théâtre, conservatoire, salle Vaulabelle, ateliers municipaux et surfaces déjà artificialisées. Pour l'éolien, contrairement à aujourd'hui, les collectivités doivent intervenir dans le choix des lieux, la taille des éoliennes et leur distance aux habitations. Pour la méthanisation, on peut concevoir une unité sur notre territoire permettant de capter les déchets alimentaires et agricoles, les déchets verts et ceux des cantines scolaires.

La communauté de l'Auxerrois doit encourager la concertation et les projets citoyens de production d'énergie. En effet, ces projets à gouvernance locale permettent aux collectivités et aux citoyens d'être moteurs de la transition énergétique sur leur territoire.

La finitude des ressources et le réchauffement climatique exigent de renoncer aux énergies fossiles polluantes et épuisables pour utiliser des énergies renouvelables comme le vent et le soleil, énergies naturelles, abondantes et présentes partout autour de nous.